

L'ESSENTIEL 2018

Ligue
des droits de
l'Homme

FONDÉE EN 1898



© Serge d'Ignazio

ASSOCIATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE JEUNESSE ET SPORTS
AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
LABELLISÉE DON EN CONFIANCE

ÉDITO

2018 était une année anniversaire pour la Ligue des droits de l'Homme (LDH). Elle aura été l'occasion de célébrations, mais surtout de mise en réflexion, avec le lancement d'un travail sur l'avenir de la LDH, son rôle, ses missions, ses fondamentaux, son organisation, son financement...

120 ans après sa création, l'existence de la LDH est plus que jamais une nécessité. Seule association en France agissant pour défendre l'ensemble des droits et libertés fondamentales, la LDH sera en 2018 intervenue sur de nombreux fronts : en défendant et promouvant partout la démocratie, en refusant l'autoritarisme et l'alibi de l'antiterrorisme, en luttant contre tous les racismes, contre l'antisémitisme sous toutes ses formes, contre l'instrumentalisation de la laïcité, en agissant pour l'égalité et la promotion des droits des femmes dans une société mixte, en réaffirmant l'indivisibilité des droits, avec des droits économiques et sociaux effectifs, en défendant le droit d'asile et l'égale dignité des réfugiés migrants, en agissant contre une société du soupçon et de surveillance généralisée, en dénonçant les violences policières...

Sa capacité à agir sur autant de domaines et sa longue histoire peuvent laisser penser que la LDH dispose de moyens financiers importants. Ce n'est pas le cas. Sa force réside dans sa capacité à mobiliser des militants bénévoles sur l'ensemble de ces fronts. Sa fragilité se situe dans une capacité financière limitée.

Plus que jamais, nous avons besoin du soutien de donateurs pour agir.

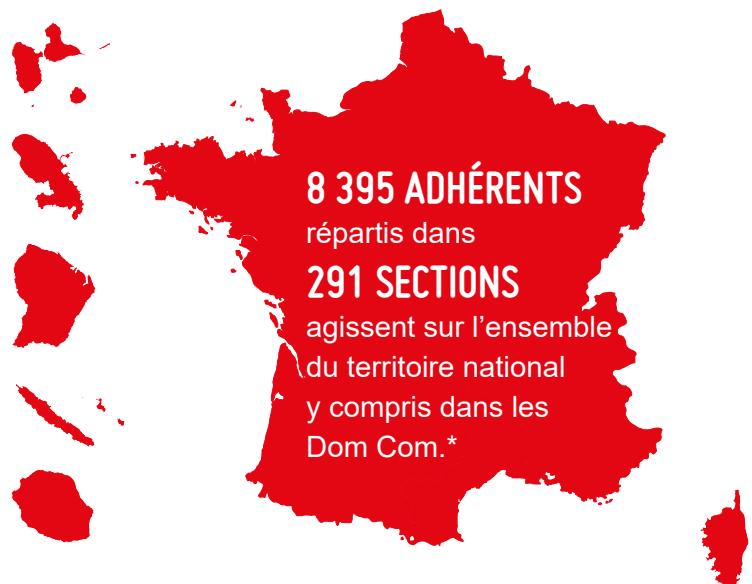
Nous remercions celles et ceux qui, en 2018, ont contribué à l'action de la LDH.

La liberté n'a pas de prix, mais la défendre a un coût.

Malik Salemkour,
président de la LDH

LA LDH EN 2018

LA LDH S'EFFORCE DE FAIRE VIVRE,
DANS SON FONCTIONNEMENT INTERNE,
LES PRINCIPES DE DÉBAT ET DE DÉMOCRATIE
QU'ELLE DÉFEND DANS LA SOCIÉTÉ
TOUTE ENTIERE.



- ▶ **50 FÉDÉRATIONS** et **21 COMITÉS RÉGIONAUX** favorisent les actions collectives et favorisent le développement régional.
 - ▶ **48 MEMBRES ÉLUS DU COMITÉ CENTRAL** sont chargés de définir les orientations et l'administration de la LDH et se réunissent une fois par mois.
 - ▶ **14 MEMBRES DU BUREAU NATIONAL** assurent la gestion au quotidien et les interventions politiques, et se réunissent chaque semaine.
 - ▶ **20 GROUPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES** produisent de la réflexion, de l'information, donnent des références.
 - ▶ Une équipe de **16 SALARIÉS** est au service des sections, du Comité central, du Bureau national pour la mise en œuvre du programme d'actions de la LDH.
-
- ▶ **2, 5 MILLIONS D'EUROS DE BUDGET**
 - ▶ **1 MILLION D'EUROS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC**
-
- ▶ La LDH est membre de l'Association européenne pour la défense des droits de l'Homme (AEDH), de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et d'EuroMed Droits.

* Chiffres au 31 janvier 2019.

DEPUIS SA FONDATION EN 1898, AFIN DE REFUSER L'INQUITÉ DU PROCÈS DREYFUS, LA LDH AFFIRME SANS CESSE L'INDIVISIBILITÉ, L'UNIVERSALITÉ ET LA NÉCESSAIRE EFFECTIVITÉ DES DROITS. ELLE REGROUPE DES PERSONNES DE TOUS HORIZONS, DE TOUTES CONDITIONS, QUI CHOISISSENT LIBREMENT DE S'ASSOCIER AFIN DE RÉFLÉCHIR, DISCUTER, AGIR POUR LA DÉFENSE DES DROITS ET DES LIBERTÉS DE TOUTES ET TOUS, PARTOUT EN FRANCE.



© CC

UNE ACTION INDÉPENDANTE, UN ENGAGEMENT CITOYEN

La Ligue des droits de l'Homme est un acteur civique libre et indépendant des partis politiques, des syndicats et des associations. Elle se revendique comme citoyenne, impliquée dans la vie politique, elle participe à ses débats. Elle combat les injustices, le racisme, le sexism, l'antisémitisme, l'homophobie et les discriminations de tous ordres. Elle agit pour la citoyenneté sociale et propose des mesures pour une démocratie forte et vivante, en France et en Europe. Elle défend la laïcité contre les instrumentalisations xénophobes, mais également les libertés, l'égalité des droits et la fraternité comme fondement d'une société solidaire.

DÉFENDRE LES DROITS, TOUS LES DROITS, PARTOUT, POUR TOUS

La LDH est une association généraliste. Pour se construire, l'humanité a besoin de la réalisation effective des droits civils et politiques, des droits économiques, sociaux, culturels et écologiques. Ni l'avenir du monde, ni la citoyenneté ne peuvent se diviser. La LDH considère que les droits se confortent les uns les autres.

CONTRE LE RACISME, L'ANTISÉMITISME, ET LES DISCRIMINATIONS

La LDH combat les injustices, le racisme, l'antisémitisme et les discriminations. Elle mène une activité soutenue en faveur des droits des étrangers, notamment par le biais de permanences, mais aussi pour l'égalité femmes-hommes, pour la liberté de création et contre la censure, et plus généralement en tout domaine où les droits sont bafoués. Elle intervient devant les tribunaux aux côtés des victimes de racisme et de discriminations.

FAIRE ÉCHEC AUX EXTRÊMES DROITES, AUX NATIONALISMES ET À LA XÉNOPHOBIE

La LDH est aux côtés de toutes celles et de tous ceux qui refusent d'être considérés ou désignés par le seul prisme de leur religion, de leur « race », origine, couleur, ethnie ou autre assignation qui leur est imposée ; de toutes celles et de tous ceux qui refusent tous les racismes et entendent bénéficier de l'égalité des droits.

Elle défend toutes celles et tous ceux qui sont jugés « différents » – comme les Gens du voyage ou les Roms –, trop souvent victimes des peurs irrationnelles, de l'exclusion, violente ou insidieuse, et de campagnes de stigmatisation.

PROMOUVOIR LES DROITS DE L'HOMME, LA LIBERTÉ, L'ÉGALITÉ

La LDH travaille avec celles et ceux qui veulent construire une société de dignité, luttent contre les violences policières, les intrusions sécuritaires dans la vie personnelle, qui défendent les droits au travail, au logement, à un environnement sain, à la santé, à l'éducation.

Elle agit aux côtés des acteurs de l'économie sociale et solidaire et promeut la responsabilité sociale des entreprises et l'amélioration des services publics. Elle intervient en milieu scolaire et universitaire pour développer l'éducation à la citoyenneté en portant les valeurs de la République, en luttant contre les peurs qui nourrissent les réflexes d'exclusion et de discrimination.

POUR MIEUX NOUS CONNAÎTRE ET NOUS SUIVRE  

- > un site internet www.ldh-france.org
- > une page Facebook [ldhfrance](#)
- > un compte Twitter [@LDH_Fr](#)
- > une revue trimestrielle, *Hommes & Libertés*
- > des lettres régionales
- > une université d'automne annuelle

L'ACTIVITÉ 2018 EN QUELQUES CHIFFRES

L'ACTIVITÉ JURIDIQUE

UN SOUTIEN JURIDIQUE PERSONNALISÉ POUR L'ACCÈS AUX DROITS ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

PLUS DE 20 000 PERSONNES SOUTENUES !

► **PERMANENCE JURIDIQUE PROFESSIONNELLE AU SIÈGE NATIONAL :**

1 429 sollicitations téléphoniques ;
3 820 courriers mails et postaux ;
219 interventions.

► **PERMANENCES BÉNÉVOLES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE NATIONAL :**

73 permanences, soit 14 937 personnes qui ont pris contact avec la LDH et 370 bénévoles.

► **PERMANENCES PROFESSIONNELLES DE PROXIMITÉ**

dans des maisons de la justice et du droit (MJD), des points d'accès au droit (Pad) ou des maisons de quartiers (spécialisées en droit des étrangers) :

8 permanences ;
43 heures de présence hebdomadaire ;
2 731 personnes reçues en 2018.

► **PERMANENCE PROFESSIONNELLE à la maison d'arrêt pour hommes de la Seine-Saint-Denis :**

10 permanences annuelles ;
66 personnes reçues en 2018.

LE CONTENTIEUX

► **UNE TRENTAINE** d'actions de contentieux lancées ou suivies.

FAIRE CAMPAGNE, INFORMER, SENSIBILISER

POUR LE PARTAGE DES VALEURS DE LA LDH AU NIVEAU NATIONAL

► 73 communiqués LDH et 98 communiqués en collectif
► 7 conférences de presse
► 29 lettres ouvertes
► 53 appels publics, 23 tribunes dans divers médias
► 4 521 articles de fonds (presse, radio, TV, web...)
► une revue *Hommes et Libertés* (4 n° en 2018)

LES ACTIONS LOCALES

PLUS DE 600 ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS !

Des actions qui avaient la particularité en 2018 de s'inscrire dans un double anniversaire : les 120 ans de la LDH et les 70 ans de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH).

- 164 conférences-débats et colloques
- 196 projections-débats
- 98 cafés-débats
- 77 actions culturelles
- 31 expositions-débats
- 22 conférences de presse
- 44 participations à des manifestations
- 32 programmes d'interventions auprès des jeunes



Projection-débat du film *Fahavalo*

© DR



Manifestation à Paris

© DR



Dans le cadre des interventions scolaires menées par la LDH Midi-Pyrénées

© DR

NOS CHAMPS D'ACTION

FOCUS SUR QUELQUES CHAPITRES

“ La LDH, du fait de l'universalité, de l'indivisibilité et de l'effectivité des droits est amenée à déployer son activité sur une multitude de thèmes tant au travers d'une activité de communication qu'au travers de l'action juridique. Elle conjugue activité au niveau national, réflexions, prises de position, événements, appels, plaidoyers auprès du gouvernement, organisation de campagnes et communication tant auprès du grand public qu'en direction des médias, des parlementaires, et action locale via l'activité déployée par ses sections (déclinaison locale des initiatives nationales, interventions en milieu scolaire, réunions publiques, conférences-débats, ciné-débats, expositions, et aussi appels et communiqués locaux, implications dans des collectifs locaux). ”

120 ANS D'HISTOIRE !

En 2018, la LDH a célébré ses 120 ans de combats et de luttes pour défendre les principes de liberté, d'égalité et de justice. Pour conférer à cet anniversaire l'envergure qu'il méritait, le groupe de travail « Mémoires, histoire, archives » a travaillé en coopération avec La Contemporaine pour réaliser une exposition virtuelle.

Plusieurs événements ont été organisés durant le mois de décembre : un colloque « La Ligue des droits de l'Homme depuis la Seconde Guerre mondiale, penser et agir pour les droits de l'Homme » à Nanterre ; un débat public sur le thème « De l'affaire Dreyfus à l'antisémitisme d'aujourd'hui : l'actualité de l'antisémitisme » ; une cérémonie d'hommage aux grandes figures de la LDH ou proches d'elle au Panthéon. La revue *Hommes & Libertés* a consacré un numéro spécial à l'histoire de la LDH depuis sa création.

Cet anniversaire a également donné lieu à de nombreuses initiatives des sections locales et délégations régionales : conférences, débats et expositions, notamment celle de Quimper.

D'autres commémorations historiques auxquelles la LDH s'est associée ont marqué l'année 2018 : les fusillés pour l'exemple de la guerre de 1914-1918, le centenaire de la réhabilitation de Jules Durand à la Cour de cassation, les 170 ans de l'abolition de l'esclavage en France, ainsi qu'une conférence-débat sur le Samudaripen (génocide de Roms, en langue rromani).

La LDH a salué la reconnaissance par l'Etat de sa responsabilité dans le destin tragique de Maurice Audin, un combat dans lequel elle est engagée depuis longtemps.

DÉFENDRE LES LIBERTÉS, ENCORE ET TOUJOURS

La politique de maintien de l'ordre en question

La LDH s'est élevée contre la judiciarisation des conflits sociaux dont les exemples ont été malheureusement nombreux en 2018. Suite à la répression policière qui a eu lieu au lycée Arago le 22 mai, elle a apporté son soutien au Comité Arago22mai lors d'une conférence de presse et a lancé une commission d'enquête.

De très nombreuses manifestations ont eu lieu, révélant des pratiques policières souvent violentes. La LDH s'est interrogée sur la politique du maintien de l'ordre, des conditions dans lesquelles sont utilisées des armes telles que les lanceurs de balle de défense (LBD) ou les grenades de désencerclement dont elle dénonce par ailleurs l'usage abusif et disproportionné. Plusieurs observatoires des libertés et des pratiques policières se sont mis en place partout en France, faisant un travail essentiel de témoignages et de dénonciation.





Observateurs de l'Observatoire parisien des libertés publiques, à Paris

Par ailleurs, la LDH a été amenée à participer à des rencontres locales sur ces questions comme, par exemple, dans le 18^e arrondissement de Paris où un travail associatif s'est mis en place pour créer un lien entre citoyens et policiers.

Données personnelles et vidéosurveillance



CONTRE... LA SURVEILLANCE GÉNÉRALISÉE



La LDH s'est notamment intéressée à l'application Reporty, lancée par le maire de Nice, sous la forme d'une expérimentation, qui incite les habitants à filmer des actes d'incivilité. Elle avait été immédiatement dénoncée par de nombreuses associations locales et nationales, dont la LDH, sur la dérive que constitue un tel dispositif de délation généralisée, avec les dangers et les déviances qu'il porte.

Les sections LDH de Nice et Marseille, très engagées sur ces questions, ainsi que la section de Quimper, qui lance un Observatoire des libertés particulièrement axé sur la problématique de la

vidéosurveillance, continuent à veiller et alerter des possibles dérives.

Défense de la laïcité

La laïcité est une préoccupation essentielle, car les attaques, feutrées ou explicites, continuent dans un contexte où elle apparaît souvent instrumentalisée à d'autres fins qu'elle-même. Une journée d'étude proposée par le groupe de travail dédié a permis d'approfondir ces sujets.

La LDH s'oppose vigoureusement à toute remise en cause de la loi de 1905 et réaffirme son attachement à la laïcité, qu'elle inscrit au cœur de ses combats pour des droits universels et indivisibles.

La LDH s'est par ailleurs félicitée du succès de ses recours à l'encontre du maire de Béziers, Robert Ménard, qui s'obstine chaque année à installer une crèche dans l'Hôtel de ville.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Travail avec les habitants dans les quartiers d'habitat social

Une démocratie vivante s'appuie sur une citoyenneté active. La LDH se donne pour mission de promouvoir l'engagement civique et politique, mais pas seulement, auprès des jeunes. Avec le projet de lutte contre les discriminations dans les quartiers populaires, le réseau Citoyenneté quartiers

fraternité droits (CQFD) pour l'égalité vise à lutter contre les discriminations dans les quartiers populaires en renforçant les compétences et la capacité d'agir des acteurs locaux et des habitants et habitantes.

Droits des personnes LGBTI

La LDH a dénoncé les pratiques inacceptables relatives aux conditions d'adoption en Seine-Maritime pour les couples homosexuels et a saisi le parquet. Elle a été partenaire de la 10^e édition des Gay Games, le plus grand événement sportif et culturel ouvert à toutes les personnes sans distinction d'identité de genre ou d'orientation sexuelle, d'origine ethnique ou de situation de handicap, mais aussi sans aucune sélection.

LUTTE CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME

Combattre le racisme est un des objectifs que la LDH s'est assignée depuis sa création. Ce combat s'est illustré, récemment, dans ses prises de position lors d'agressions antisémites, physiques ou par sites interposés, sur l'assassinat de Mireille Knoll, ainsi que sur l'attentat de Pittsburgh qui rappellent la permanence de l'antisémitisme comme élément central de la haine raciale, en France comme aux Etats-Unis.



© Robin Tellier

LUTTE POUR LES DROITS DES FEMMES

Dans le contexte mondial #MeToo, la LDH a poursuivi son engagement dans la défense et la conquête des droits des femmes, dans la lutte contre le sexisme et pour l'égalité.



Avec un groupe de travail dédié, les sections mènent de nombreuses actions, en particulier autour du 8 mars et du 25 novembre, souvent en partenariat avec d'autres associations : ciné-débats, conférences, ateliers de sensibilisation, interventions auprès des jeunes, rassemblements... Des outils militants ont été mis à disposition des sections pour une campagne pédagogique.

La LDH s'est notamment mobilisée pour que le droit à l'avortement, liberté fondamentale, soit effectif, en France et en Europe. Le groupe de travail dédié a lancé une enquête auprès des sections pour faire un état des lieux des possibilités d'accès à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) en France. Ce travail s'est notamment poursuivi par l'organisation d'un colloque en février 2019 : « Féminisme, féminismes : quels communs ? ».

L'ENVIRONNEMENT, UNE URGENCE CITOYENNE

Les conséquences de la dégradation de notre planète posent des questions d'inégalité, de remise en cause de droits et de la citoyenneté sur lesquelles la LDH intervient avec le groupe de travail « Environnement, développement durable » qui a organisé une journée d'études dédiée.

La LDH, au sein du collectif Or de question, s'est mobilisée pour obtenir l'abandon du projet « montagne d'or » en Guyane, exploitation d'une mine industrielle à ciel ouvert au cœur de l'Amazonie française. Un projet destructeur pour les populations locales et pour l'environnement. Une première victoire judiciaire a été acquise le 12 février 2019, le juge administratif faisant valoir que la compagnie minière a violé les dispositions du code de l'environnement relatives à l'étude d'impact.

DÉFENDRE LES DROITS DES ÉTRANGERS

Hébergement d'urgence

Plus de vingt associations dont la LDH, ont formé un recours devant le Conseil d'Etat contre la circulaire « hébergement d'urgence » qui organise le tri des personnes étrangères dans les centres d'hébergement au regard de leur situation administrative ou de leur nationalité. Le recours dénonce les dispositions hiérarchisant, voire mettant en concurrence les situations de pauvreté et de misère, sur le fondement de critères discriminatoires, contrevenant ainsi au principe d'accueil inconditionnel.

La solidarité n'est pas un délit

En 2018, la LDH a rejoint la campagne pour une #EuropeAccueillante, afin de faire signer l'initiative citoyenne européenne (ICE) exigeant de la Commission et du Parlement européens une réponse aux demandes suivantes : mettre

fin au délit de solidarité, soutenir les citoyens et citoyennes qui offrent un foyer et une vie nouvelle à des personnes réfugiées, garantir des moyens et des règles plus efficaces pour défendre toutes les victimes de l'exploitation et de la criminalité.

sections ont organisé des projections-débats pour faire connaître la situation du cinéaste, prisonnier politique. Malik Salemkour, président de la LDH, a participé à une grève de la faim devant l'ambassade de Russie avec d'autres personnalités engagées.



© Serge d'Ignazio

DES ACTIONS À L'INTERNATIONAL

Yémen

L'Observatoire des armements, la FIDH, la LDH et le Saf ont dénoncé des « indices de présence » de matériel militaire français au Yémen utilisé par la coalition saoudienne, et souligné les incohérences du système français de ventes d'armes. Nos organisations ont exigé que soit établie une commission d'enquête parlementaire sur les livraisons d'armes à la coalition menée par l'Arabie Saoudite, et soupçonnée de crimes de guerre au Yémen.

Rwanda

Le Rwanda a fait l'objet de plusieurs prises de positions, notamment à l'occasion du procès en appel devant la cour d'assises de Paris de Octavien Ngenzi et Tito Barahirwa, tous deux condamnés à la perpétuité pour crime de génocide et crimes contre l'humanité commis en avril 1994 au Rwanda. La FIDH et la LDH y sont intervenues en tant que parties civiles, aux côtés de personnes physiques et d'autres associations.



Russie

La LDH a demandé à plusieurs reprises la libération du cinéaste Oleg Sentsov et d'autres prisonniers politiques ukrainiens. Elle a soutenu le film *Le Procès : l'Etat de Russie VS Oleg Sentsov*, dont des

LE SOUTIEN JURIDIQUE PERSONNALISÉ

Il constitue une part importante de l'activité juridique de la LDH, menée tant au niveau national que dans les sections

Au siège une permanence téléphonique juridique a traité 1 429 appels concernant principalement des discriminations et le droit des étrangers. Par ailleurs, l'item relatif au droit administratif occupe une place importante dans le traitement des demandes, dû à une importante production des mesures administratives locales, qu'il s'agisse des arrêtés anti-mendicité/consommation d'alcool/occupation de la voirie, etc. ou autres mesures ayant trait à la « laïcité ».

3 818 demandes via courriers ou courriels ont fait l'objet d'une réponse et d'un suivi, qu'elles émanent directement de personnes en difficulté par rapport à leurs droits ou de sections relayant les demandes. En outre 219 interventions pour un soutien individualisé ont été réalisées.

La LDH tient également des permanences professionnelles dans les Pad et les MJD (Paris et 93) : 2 589 personnes y ont été accueillies, conseillées, orientées.

Plus de soixante-dix permanences d'accueil et de conseil bénévoles mises en place par les sections locales fonctionnent sur l'ensemble du territoire en lien direct avec les juristes de l'équipe technique et interviennent en particulier sur des questions de discriminations, sur le droit des migrants et des étrangers. Elles ont soutenu près de quinze mille personnes.

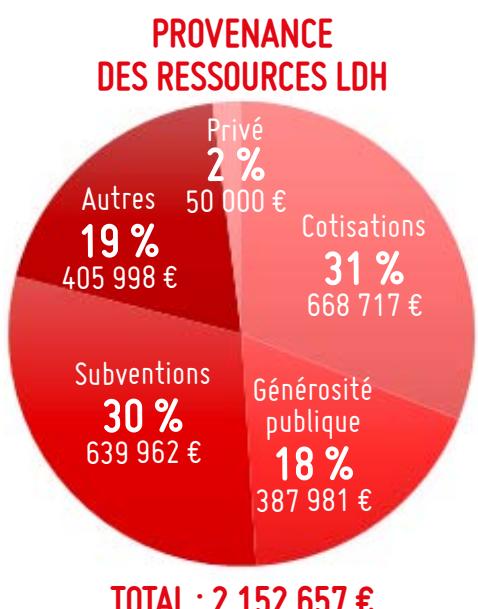
FINANCES, TRANSPARENCE FINANCIÈRE

Cette partie a pour but de rendre transparente l'origine des ressources de la LDH et leur affectation. Elle s'efforce d'éclairer ce que la simple lecture d'un bilan financier ne permet pas toujours. Ces chiffres reflètent l'activité de la LDH au niveau national et sur l'ensemble des territoires.

L'ORIGINE DES RESSOURCES

Les cotisations des adhérents constituent la principale ressource de la LDH (31%). Elles sont complétées par des dons et legs (18%), de la vente de produits (12%), des subventions publiques (30%) et des fonds privés (2%). En fonction des exercices budgétaires, des reprises de provisions ou le report de ressources non utilisées au cours des exercices précédents sont intégrés à l'exercice, c'est le cas en 2018 (7%).

RESSOURCES	2018
Cotisations	668 717 €
Dons et legs	369 058 €
Autres produits de la générosité publique	18 923 €
Total ressources collectées auprès du public	1 056 698 €
Fonds privés	50 000 €
Subventions	639 962 €
Abonnements / ventes	199 925 €
Autres produits	63 860 €
Total autres	263 785 €
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	2 010 444 €
Reprise de provision	24 673 €
Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	117 540 €
TOTAL GÉNÉRAL	2 152 657 €
Excédent de l'exercice	12 008 €



LES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC

Les contributions des adhérents et celles des donateurs sont essentielles à l'existence, à la dynamique et à l'indépendance de l'association. En 2018, elles progressent par rapport aux exercices précédents et représentent 49% des ressources.

LES ADHÉSIONS ET LE BÉNÉVOLAT

La vie associative de la LDH, comme l'ensemble de ses actions, reposent sur l'engagement bénévole des adhérents. Ce sont également leurs contributions financières, à travers le versement de cotisations, qui permettent à la LDH de vivre et lui garantissent son indépendance financière.

LES DONS ET LEGS

Même si la possibilité de faire des dons à la LDH a toujours existé, faire appel à la générosité du public lors de campagnes dédiées est une démarche assez récente.

Seule association en France à défendre l'ensemble des droits et à revendiquer leur indivisibilité, le positionnement de la LDH est plus complexe à promouvoir auprès de donateurs qui préfèrent souvent soutenir des causes bien précises et intervenir dans des situations d'urgence.

Pourtant, vous êtes de plus en plus nombreux à soutenir le projet de la LDH au travers de dons, donations ou legs, et nous vous en remercions. Ce soutien est indispensable aux missions sociales de la LDH, auxquelles il est principalement affecté (90%).

Pour faciliter les donations et legs, un Fonds de dotation LDH existe depuis 2013. Ce fonds a pour objet de soutenir et financer les activités de défense des droits et de lutte contre les discriminations.

AUTRES RESSOURCES

ABONNEMENTS, VENTES, PRESTATIONS ET PARTICIPATIONS

Sous ce chapitre, sont principalement rassemblés les abonnements à la revue *Homme & Libertés*, et à quelques autres outils d'informations, les articles vendus par la boutique LDH, et les contributions de participants à des manifestations. Cet ensemble représente 12% des ressources.

LES SUBVENTIONS

Chaque année le projet et les actions de la LDH sont soutenus par l'Etat et de nombreuses collectivités territoriales. En 2018, la LDH s'est investie dans un projet international soutenu par l'Union européenne : il s'agissait d'un projet pour lutter contre la haine en ligne.

Ces subventions publiques ont représenté 30% des recettes de 2018.

L'AFFECTATION DE NOS RESSOURCES

Les ressources de la LDH sont principalement dédiées aux missions sociales de la LDH : permanences juridiques, lutte contre les discriminations, lutte contre l'antisémitisme et le racisme, lutte contre les discours de haine anti LGBTI, actions en faveur de la démocratie et des libertés, éducation et formation à la citoyenneté et à la laïcité, animation nationale du réseau associatif LDH, publications, participation à des réseaux internationaux...

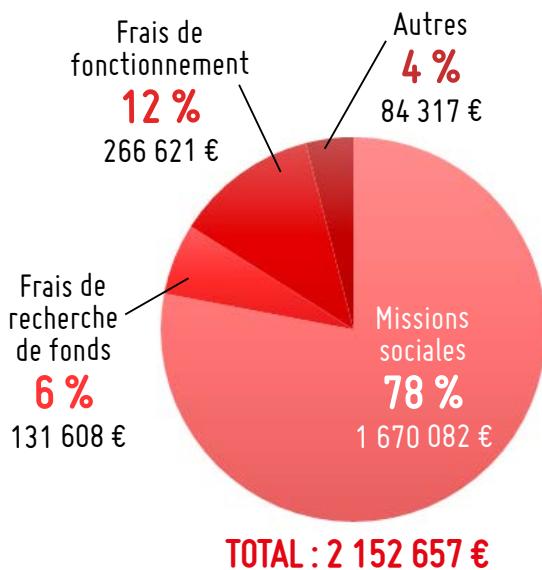
Les ressources provenant des dons collectés auprès du public sont essentiellement affectées à ces missions sociales (90%).

Les frais de recherche de fonds sont assez faibles (131 608 €, soit 6% des dépenses globales) et ne représentent qu'une petite part de l'affectation des dons collectés auprès du public (44 869 €, soit 4%).

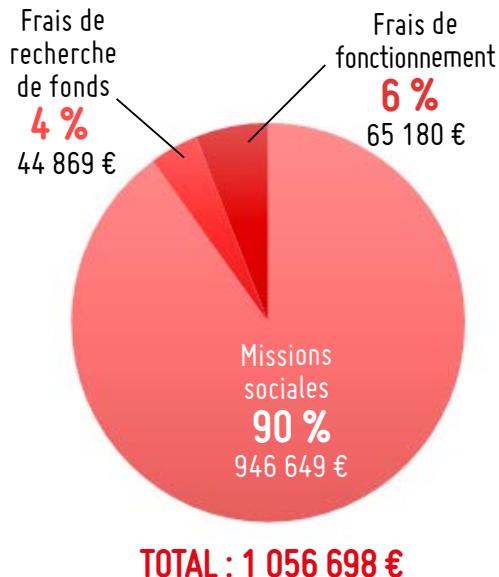
Ce faible taux s'explique par le fait que cette fonction est assumée principalement de manière bénévole.

AFFECTATION DES RESSOURCES EN 2018	EMPLOI DE L'ENSEMBLE DES RESSOURCES	EMPLOI DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC
Missions sociales	1 670 082 €	946 649 €
Frais de recherche de fonds	131 608 €	44 869 €
Frais de fonctionnement	266 621 €	65 180 €
Total des emplois de l'exercice 2018	2 068 340 €	1 056 698 €
Dotations aux provisions	72 309 €	
Excédent de l'exercice	12 008 €	
Total général	2 152 657 €	

AFFECTATION DES RESSOURCES LDH



AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC



BILAN SIMPLIFIÉ

ACTIF	2018	2017	PASSIF	2018	2017
Actif immobilisé	1 238 976 €	1 291 940 €	Fonds associatifs	1 148 068 €	1 159 920 €
Actif circulant	863 531 €	764 348 €	Provisions risques/charges	376 056 €	141 937 €
Comptes de régularisation	21 425 €	10 505 €	Fonds dédiés	0 €	117 540 €
			Dettes et comptes de régulation	599 808 €	647 396 €
TOTAL	2 123 932 €	2 066 793 €	TOTAL	2 123 932 €	2 066 793 €

UNE GESTION PRUDENTE ET GARANTIE

La LDH dispose d'une capacité financière lui permettant, en cas de perte brutale de ressources, de maintenir son fonctionnement pendant quatre à cinq mois.

Toutefois, si la force de la LDH réside sur l'engagement militant et bénévole de ses adhérents (8 395 en 2018), les dons sont essentiels à sa pérennité financière.

**LES DROITS ET LES LIBERTÉS : ÇA N'A PAS DE PRIX,
MAIS LES DÉFENDRE A UN COÛT!**

SOUTENEZ LA LDH

POURQUOI ?

Parce que la Ligue des droits de l'Homme n'est pas une institution mais une association dont les moyens, les actions, les possibilités d'agir pour les droits et les libertés, contre les discriminations, le racisme, l'antisémitisme et la xénophobie, dépendent de votre engagement.

DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS :

- ▶ faire un don ponctuel ou nous apporter un soutien régulier sous forme de prélèvement mensuel (courrier ou en ligne) ;
- ▶ ouvrir un compte d'épargne solidaire ou un compte d'épargne jeune en indiquant la LDH en tant que bénéficiaire pour tout ou partie de vos intérêts ;
- ▶ vous pouvez également faire une donation ou envisager un legs via notre Fonds de dotation « Ligue des droits de l'Homme » (le Fonds de dotation nous permet de vous assurer que la totalité des sommes léguées parvient à la LDH, les fonds de dotation étant exonérés de droits).

AVANTAGE FISCAL

La Ligue des droits de l'Homme est une association d'intérêt général. À ce titre, 66 % du montant des dons et adhésions sont déductibles de l'impôt sur le revenu, à concurrence de 20 % de la base imposable. Votre adhésion ou votre don de 10 euros par mois vous revient à 3,33 euros par mois après déduction fiscale.

Toutes les informations présentées dans ce document proviennent du rapport annuel, du rapport financier et des comptes de résultat et bilan certifiés par notre commissaire aux comptes et approuvés par notre convention nationale le 09/06/2018. Ces documents sont disponibles sur notre site :

<http://www.ldh-france.org/>



POUR NOS DROITS
NOUS AVONS TOUTES ET TOUS
UN RÔLE À JOUER !

La LDH est une association ouverte à toutes et tous, libre et indépendante de tout parti politique, Laïque, engagée pour le respect des droits et des libertés :

LIBERTÉS ET DÉMOCRATIE :
contre les violences policières, les politiques de sécurité liberticides, les extrêmes droites et pour la protection des données personnelles, une justice effective... ;

DROITS DES FEMMES :
pour l'égalité réelle, le droit à l'avortement partout dans le monde, l'accès à la PMA pour toutes les femmes et contre les violences systémiques faites aux femmes... ;

DROITS DES ÉTRANGERS :
contre les politiques de l'immigration xénophobes et sécuritaires, pour un droit d'asile respecté et une protection pleine et entière des mineurs non accompagnés... ;

LUTTE CONTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS :
contre toutes les formes de racisme, d'antisémitisme, d'homophobie et de discrimination... ;

ENVIRONNEMENT :
contre les projets qui mettent au second plan les aspects humains et écologiques et pour la justice environnementale... ;

SUIVEZ-NOUS SUR

LdH — Ligue des droits de l'Homme
138 rue Marcadet – 75018 Paris
Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21
ldh@ldh-france.org – www.ldh-france.org